

Déclaration des personnels enseignants au Conseil d'administration du 18 octobre 2021

L'injonction institutionnelle à répondre à une auto-évaluation de notre établissement nous paraît vaine, hypocrite et malsaine bien peu en accord avec le cadre « école de la **confiance** » dans lequel elle s'inscrit.

En effet nous n'attendons pas les volontés des politiques publiques pour nous remettre en question collectivement et individuellement, nous nous y employons chaque jour dans un souci de réussite de nos élèves et ce en dépit de la dégradation permanente des moyens alloués et de nos conditions de travail.

Par ce texte nous dénonçons :

- la volonté ministérielle de faire porter sur les établissements la seule responsabilité des difficultés rencontrées
- la culpabilisation des personnels appelés à réaliser des « progrès » quand l'État détruit des emplois (7 500 suppression de postes dans le secondaire pour 70 000 élèves supplémentaires)
- le passage d'une obligation de moyens à une obligation de résultats sans que ne soit plus posée la question des moyens engagés pour y parvenir.

Nous craignons de plus que ces démarches ne divisent les composantes de la communauté éducative et ne détériorent le climat de l'établissement.

De fait nous nous soumettrons à ce nouvel impératif institutionnel sans aucune illusion sur son utilité ni perspective d'amélioration dans la mesure où cette auto-évaluation n'aura aucun impact sur un objectif final déjà clairement défini.